



**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**

**D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE**

**Le 17 mars 2016**

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

**TABLEAU NUMERIQUE**

«Etablissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats »

Coefficient : 3

Durée : 1 heure

**Important :**

- Il vous est demandé d'établir votre tableau sur la copie à l'aide d'un stylo à encre bleue ou noire.
- Les brouillons ne seront pas ramassés.
- Aucun signe distinctif (nom, prénom, n° de convocation, signature...) ne doit apparaître sur votre copie.
- Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie.
- Vous rabattez la partie noircie et la collerez en humectant les bords.

## Sujet

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de 2014, cinq villages d'une communauté de commune, de taille et de population très différentes, souhaitent se regrouper pour l'emploi de personnels qualifiés et l'achat de matériels en 2016 (budget 2016) pour les N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires).

Après plusieurs négociations, les 5 maires se sont entendus sur la répartition des frais en fonction de deux critères : le nombre d'enfants scolarisés en primaire et le pourcentage de logements sociaux occupés dans chaque village pour tenir compte des disparités financières entre les communes.

Le recrutement de trois « emplois avenir » pour les animations aura un coût total de 72 000 euros. Il sera financé proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés en primaire.

Les achats de matériels et coûts divers (locaux, électricité, gaz...) pour un montant total de 21 000 € seront payés par les villages inversement proportionnellement aux pourcentages de logements sociaux occupés.

L'inspection d'académie prévoit 500 élèves au total sur les 5 villages répartis ainsi :

Le village A : on obtient le nombre d'élèves en ajoutant 5 élèves au tiers des élèves du village C

Le village B : le maire du village B a eu cette phrase : « quand on compte les enfants dans nos écoles, je suis exactement au milieu entre le village C et le village D »

Le village C : 5 classes de 22 élèves et 2 classes de 20 élèves

Le village D : si on ajoute 10 élèves au village C, on obtient exactement le double du village D

Les chiffres officiels nous donnent :

Village A : 10% de logements sociaux occupés

Village B : 20% de logements sociaux occupés

Village C : 15% de logements sociaux occupés

Village D : 20% de logements sociaux occupés

Village E : 5% de logements sociaux occupés

Afin de prévoir la rentrée scolaire 2016/2017, il est important d'effectuer un prévisionnel du budget 2017.

Les augmentations, à partir du budget 2016, tenant compte des aides de l'état s'effectueront ainsi :

3% sur les budgets (2016) compris entre 0 et 10 000 €, 2.5 % pour ceux entre 10 000 et 16 000 €, 2% pour ceux entre 16 000 et 22 000 €, 1.5% pour ceux entre 22 000 et 28 000 € et 1% pour ceux au-dessus de 28 000€.

Etablir un tableau numérique faisant apparaître pour chaque village et pour le regroupement des 5 villages :

- Le nombre d'enfants scolarisés en primaire.
- Le pourcentage de logements sociaux occupés.
- Le montant à payer pour les salaires.
- Le montant à payer pour les achats de matériels et coûts divers.
- Le total sur le budget 2016.
- Le budget prévisionnel pour 2017.

*N.B. : Les coûts seront arrondis au centième d'euro.*